

L'église de Sainte-Luce

Un décor de Thomas Baillargé adapté au goût régional



Retable du maître-autel
Photo : Germain Casavant

L'année suivant l'érection canonique de la paroisse, en 1829, une requête est adressée à l'évêque en vue de la construction d'une église. En 1836, après maints pourparlers, le prélat accepte en recommandant cependant d'utiliser les services de l'architecte Thomas Baillargé. Ce dernier expédie aussitôt un ensemble de quatre plans, approuvés par le grand vicaire Jérôme Demers.

C'était se méprendre sur les volontés bien arrêtées des paroissiens de Sainte-Luce : ceux-ci avaient su observer certaines particularités des églises régionales et entendaient bien que leur temple reproduise celles qu'ils avaient appréciées. Ainsi, la nef et la hauteur des murs devaient être similaires à celles de l'église de Saint-Germain de Rimouski; le chœur allait cependant être plus étroit, semblable à celui de Saint-André de Kamouraska, permettant de disposer deux petits autels de chaque côté.



Chaire
Photo : Germain Casavant

Probablement sensible aux attentes des paroissiens, Baillargé s'était écarté du plan qu'il utilisait le plus fréquemment, comportant un transept afin de loger les chapelles latérales selon le plan jésuite, pour employer plutôt le plan récollet, dotant l'église d'une nef unique, prolongée par un chœur étroit terminé par une abside en hémicycle. Cependant, cette concession fut jugée insuffisante, les paroissiens insistant pour que le chœur ait un chevet plat donnant « plus de commodité en dedans et présentant à l'extérieur moins de difficulté pour tous les murs. » Ils se reportaient encore au modèle de Saint-Germain de Rimouski, suivant le projet de Jérôme Demers et Thomas Baillargé en 1822. Le chevet plat comportait de nets avantages du point de vue de la construction : il simplifiait l'apposition de la sacristie, de plan rectangulaire, dans le prolongement du chœur et, du même coup, permettait de couvrir d'une toiture à deux versants les trois parties de l'ensemble, soit la nef, le chœur (autrement, une abside en hémicycle) et la sacristie.

La modification du plan ne fut pas le seul changement que Baillargé dut apporter à son projet initial. La façade pignon, qui reflétait les dispositions intérieures, présentait au premier niveau un portail dorique avec, de chaque côté, une niche pour loger des statues; le second registre était composé d'une fenêtre serlienne et d'oculi dans l'alignement des ouvertures du rez-de-chaussée; le pignon était également percé d'une fenêtre ronde.



Ensemble intérieur
Photo : Germain Casavant

Des corbeaux, surmontés de vases, étaient prévus au bas du pignon et au-dessus de l'oculus supérieur, créant un amortissement semblable à celui de l'église Saint-François-de-Sales, à Neuville. Une photographie antérieure à 1914 indique que le projet ne fut réalisé que partiellement : la façade est nettement moins articulée, ne comportant que deux niches et un portail axial surmonté de deux oculi, sans amortissement. Le clocher a été remplacé en 1875 par une nouvelle structure sur le modèle de celui de l'église de Saint-Charles de Bellechasse.

En 1914, les architectes Ouellet et Lévesque dessinent une nouvelle façade pour l'église de Sainte-Luce. Celle-ci est allongée d'une travée et dotée d'une tour centrale ouverte sur trois côtés. Elle supporte un clocher massif composé d'un tambour carré surmonté d'un lanternon couvert d'une toiture à bulbe polygonal.

L'église est classée monument historique depuis 1957.

Le décor intérieur a été exécuté par André Paquet, entre 1845 et 1850, d'après les plans de Thomas Baillairgé. Le même sculpteur a également réalisé la chaire et le banc-d'œuvre, qui font partie du décor architectural. La chaire est accessible par un escalier en vis, puisqu'il est impossible d'installer discrètement une rampe, vu l'absence de chapelle latérale.

La voûte, le retable et l'entablement s'inspirent des églises de Charlesbourg et de Sainte-Croix de Lotbinière. Ces modèles s'imposaient vu la volonté des paroissiens de construire un chevet plat à la place d'une abside en hémicycle. Vu l'étroitesse du chœur, l'architecte dut cependant rétrécir les côtés, conférant ainsi une plus grande importance au retable décoré d'un tableau représentant sainte Luce priant pour la guérison de sa mère sur le tombeau de sainte Agathe, peint en 1842 par Antoine Plamondon. Il s'agit de la première composition religieuse originale de l'artiste, reconnu pour sa grande production de tableaux religieux copiés d'après des modèles européens.

Denyse Légaré

Bibliographie:

- Noppen, Luc. *Les églises du Québec(1600-1850)*, Québec et Montréal, Éditeur officiel/Fides, 1977, p. 222-225.
- Roy, Guy-André. *Les chemins de la mémoire*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 514-515.
- Roy, Guy-André. *Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1975, 262 p.